

Pépinière de Palente - Plan d'affaires

Rapporteur : M. Vincent FUSTER, Vice-Président

AVIS			
Commission n°2		Bureau	
séance du 07/03/03	favorable	séances du 10/04/03 et du 29/04/03	favorable

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la CAGB exerce sa compétence en matière d'action de développement économique d'intérêt communautaire sur la Pépinière de Palente.

Ce faisant, elle s'est substituée à la Ville de Besançon dans la mission d'intérêt général qui a été confiée à l'association Rive-Boutique de Gestion, délégataire de ce service public.

A ce titre, le contrat de DSP prévoit, notamment, que la Collectivité finance les plans d'affaires concernant les entreprises accréditées à s'implanter en pépinière.

Ces entreprises bénéficient ainsi de services d'appui-conseil et de suivi de leur exploitation, ainsi que d'un ensemble de services communs à prix préférentiels (standard, reprographie, accès aux NTIC...)

Cinq entreprises ont vu leur installation acceptée par le Comité d'agrément du 15 janvier 2003 et deux par le Comité d'agrément du 2 avril 2003 ;

à savoir :

1. O.DE.SIM SARL
Ingénierie et études techniques dans le domaine de la simulation numérique
Sortie de l'Incubateur d'entreprises innovantes de Franche-Comté
2 emplois.
2. BR MICROTOP SARL
Mécanique de précision et mécano-soudure
2 emplois à la création, 10 d'ici 5 ans
3. CAO MECA SERVICE (Entr. Individuelle)
Bureau d'études-CAO
1 emploi à la création, 2 à 3 à terme
4. DOLIDON SERRURERIE (Entr. Individuelle)
Fermetures industrielles et domestiques
1 emploi
5. EL MOUAFIK (Entr. Individuelle)
Electricité générale
1 emploi

6. **BRISSON**

Conception, fabrication et vente de produits de maroquinerie
1 emploi.

7. **X-NOV SAS**

Conception et fabrication de prothèses de hanche et de genou
4 emplois à la création, 12 d'ici 3 ans

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le financement de ces plans d'affaires à hauteur de 4 116 € chacun, soit 28 812 € au total (compte 611.90 "prestations de service").

Pour extrait conforme,

Le Président